

# SOMMAIRE

---

## LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Fonds de pension - Capitalisation

N° Fiche

### A - LES DIFFÉRENTS RÉGIMES DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

<b>LES DIFFÉRENTS RÉGIMES</b>	<b>A10</b>
■ Fonds de pension existants	A11
■ Régimes négociés dans l'entreprise	A12
■ Gestion en euros ou en points	A13
■ Pratique des entreprises	A14
■ Choix du système à mettre en place	A15
<b>SYSTÈME COLLECTIFS À ADHÉSION OBLIGATOIRE</b>	<b>A20</b>
■ Principes généraux	A20
■ Bénéficiaires en cas de vie	A21
■ Bénéficiaire en cas de décès avant la liquidation de retraite	A22
■ Bénéficiaire en cas de décès après la liquidation de retraite	A23
■ Régimes à cotisations définies – (article 83 CGI)	A24
■ PERE (plan d'épargne retraite entreprise)	A25
■ Régimes à prestations définies – (article 89 CGI)	A26
■ Instruction DGI n° 4E-2-85 du 5 avril 1985	A26.4
■ Perception par les salariés	A30.2
<b>SYSTÈMES COLLECTIFS À ADHÉSION INDIVIDUELLE ET FACULTATIVE</b>	
<b>LES RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES - (ARTICLE 82 CGI)</b>	<b>A30</b>
■ Les contrats facultatifs – article 82 CGI – Plan groupe en assurance vie	A30
■ Plan épargne entreprise	A31

## **LOI N° 94-678 DU 8 AOÛT 1994** **A40**

- Loi n° 94-678 du 8 août 1994 A40
- Décret n° 94-775 du 5 septembre 1994 A41
- Article 156 alinéas 1 du code Général des impôts A42
- PERCO (plan d'épargne retraite collectif) A43

## **B - MISE EN PLACE ET MODIFICATION D'UN RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE**

### **TEXTES APPLICABLES** **B10**

- Caractéristiques de l'engagement B11

### **MODALITÉS DE MISE EN PLACE D'UN RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE** **B20**

- Modalités B20
- Accord collectif B21
- Accord de branche B22
- Accord référendaire B23
- Décision unilatérale de l'employeur B24
- Usage B25
- Procédure spécifique aux mandataires sociaux B26
- Dispositions spécifiques aux institutions de prévoyance B27

### **CONTENU DE L'ACTE D'ENTREPRISE** **B30**

- Contenu formel B30
- Contenu technique B31

### **RÔLE DU COMITÉ D'ENTREPRISE** **B40**

- Information et consultation du comité d'entreprise B40
- Contrôle du régime de retraite supplémentaire B41
- Contrats à adhésion facultative B42

**MODIFICATION ET DÉNONCIATION D'UN RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE B50**

- Respect de la hiérarchie des normes juridiques B50
- Modification d'un régime de retraite supplémentaire B51
- Dénonciation d'un régime de retraite supplémentaire B52

**INFORMATION DE L'ENTREPRISE ET DES SALARIÉS B60**

- Obligation légale d'information B60
- Contenu du rapport annuel sur les comptes B61

**PROJET D'ACCORD COLLECTIF B70**

Exemple d'accord collectif à négocier avec les délégués syndicaux B70

**C - TRAITEMENT FISCAL ET SOCIAL - TRAITEMENT EN PAIE****FISCALITÉ DES COTISATIONS POUR L'ENTREPRISE C10**

- Généralités C10
- Article 39 alinéa 1 du Code Général des Impôts C11
- Conditions de déductibilité des frais généraux C12
- Conditions de déduction des rémunérations C13
- Taxes et participations assises sur les salaires C14
- Taxe sur les conventions d'assurance C15
- Contributions sur les régimes à prestations définies C16

**FISCALITÉ DES COTISATIONS ET DES PRESTATIONS C20**

- Généralités C20
- Conditions de déductibilité fiscale C21
- Limites de déductibilité C22
- Taxation de l'excédent éventuel C23
- Cotisations aux contrats à adhésion facultative ou individuelle C24
- Fiscalité des prestations C25
- Limites annuelles de déductibilité fiscale depuis 1985 C26

<b>RÉGIME SOCIAL DES COTISATIONS</b>	<b>C30</b>
■ Généralités	C30
■ Article L. 242-1 du Code de la Sécurité Sociale	C31
■ Conditions d'exonération des cotisations	C32
■ Exceptions	C33
■ Traitement de l'excédent éventuel de cotisations	C34
 <b>RÉGIME SOCIAL DES PRESTATIONS</b>	 <b>C40</b>
 <b>CSG - CRDS ET FORFAIT SOCIAL</b>	 <b>C50</b>
■ Généralités	C50
 <b>TRAITEMENT EN PAIE</b>	 <b>C60</b>
■ Traitement des cotisations	C60
■ Traitement des excédents et des réintégrations	C61
 <b>EXEMPLES DE CALCUL - LIMITES SOCIALE ET FISCALE</b>	 <b>C70</b>
■ Exemple n° 1	
■ Calcul du disponible fiscal et social	C70
 <b>D - GESTION DU RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE</b>	
 <b>TRAITEMENT COMPTABLE</b>	 <b>D10</b>
■ Régimes à prendre en compte	D10
■ Engagement de l'entreprise	D11
■ Les différentes méthodes de calcul de l'engagement	D12
■ Référentiels comptables applicables	D13
■ Traitement fiscal et comptable	D14
 <b>TARIFICATION ET GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE</b>	 <b>D20</b>
■ Taux d'intérêt technique	D21
■ Taux d'intérêt minimum garanti	D22
■ Tables de mortalité	D23
■ Frais applicables au contrat d'assurance	D24

<b>FONCTIONNEMENT TECHNIQUE D'UN CONTRAT DE RETRAITE GÉRÉ PAR UN ORGANISME ASSUREUR</b>	<b>D30</b>
■ Contrat à prestations définies	D30
■ Contrat à cotisations définies - Individuel ou collectif	D31
<b>GESTION DES RENTES</b>	<b>D40</b>
■ Les diverses options	D40
■ Revalorisation des rentes	D41
<b>FINANCEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE PAR L'ENTREPRISE</b>	<b>D50</b>
■ Régimes à prestations définies	D50
■ Sur provisionnement	D51
■ Régimes à cotisations définies	D52
<b>INFORMATION DE L'ENTREPRISE</b>	<b>D60</b>
■ Généralités	D60
<b>TRANSFERT DES PROVISIONS EN CAS DE CHANGEMENT D'ASSUREUR</b>	<b>D70</b>
<b>GESTION FINANCIÈRE</b>	<b>D80</b>
■ Réglementation - Actif général	D81
■ Gestion en euros	D82
■ Gestion en unités de compte	D83
■ Gestion par génération ou par âge	D84
■ Changements de modes de gestion	D85
<b>EXEMPLE DE CAHIER DES CHARGES POUR UN APPEL D'OFFRES</b>	<b>D90</b>
■ Appel d'offres pour la mise en place d'un contrat de retraite à cotisations définies	D90
■ Éléments nécessaires à la réalisation d'une étude actuarielle	
■ de retraite à cotisations définies	D91
■ de retraite à prestations définies	D92

## E - LEXIQUE - ADRESSES UTILES

- Lexique E1.1
- Adresses utiles E2.1
- URSSAF (liste établie par départements) E3.1

## F - INDEX ALPHABÉTIQUE